

Reconnaissance de paternité

Par mylène, le 29/11/2011 à 10:20

Bonjour,

je suis française et vit en france , mon compagnon est Bangladeshi et vit au bangladesh.j'aurai aimé savoir si il est possible pour lui :

- 1) de faire une reconnaissance anticipée de paternité (au bangladesh)?
- 2)une reconnaissance de paternité à la naissance?(au bangladesh cela existe t'il??)
- 3)dois je accoucher au bangladesh pour faciliter les formalités (sachant qu'on refuse même un visa touristique à mon compagnonpour venir en france)?

en vour remerciant....